VOREPPE

Magazine d'information municipale

émoi

Décembre 2020 n° 168

www.voreppe.fr @VoreppeOfficiel @voreppe

Bonnes fêtes... malgré tout !

Actu

Les Foxes
Club multisports

Actu

Le retour des
vignes à Voreppe

Interco

Une plate-forme de
e-commerce pour
le commerce local

Rétro

Ça s'est passé à Voreppe...

Conseil municipal
Retour du Conseil municipal à l'Arrosoir ce 29 octobre dernier, en raison des nouvelles mesures sanitaires de ce confinement n°2.

Un conseil qui a débuté par une minute de silence en hommage à l'enseignant Samuel Paty, et aux morts de Nice, tous victimes du terrorisme.

Chèque
Le Souvenir Français a remis un chèque de 1200€ au lycée des Portes de Chartreuse. L'association, qui a aussi pour mission d'aider à la transmission de l'héritage de mémoire aux jeunes générations, participe ainsi au financement du voyage effectué par 24 élèves et 3 professeurs de première année en CAP boulangerie-pâtisserie en avril 2019 en Pologne. Ils ont à cette occasion travaillé autour du destin d'Anne Franck, déportée et décédée à 15 ans.

Commémoration du 9 novembre
Le Général de Gaulle a été célébré cette année à l'occasion d'un triple anniversaire : sa naissance il y a 130 ans, son Appel du 18 juin 1940 il y a 80 ans, et sa disparition il y a 50 ans, le 9 novembre 1970. Cette date est chaque année l'occasion d'un hommage à celui qui fut le Chef de la France Libre, le fondateur de notre Vème République et le premier Président de la République élu au suffrage universel.
« En fin de compte, pardonnez-moi, je n'ai aimé que la France » c'est avec cette phrase du Général de Gaulle, rappelée par Luc Rémond, que la cérémonie qui s'est déroulée le 9 novembre sur le parvis devant le portrait en mosaïque réalisé par Charles Durand et donné à la Ville par la famille Monin, s'est achevée à Voreppe.

Commémoration du 11 novembre
La Municipalité, le Souvenir Français et les Anciens Combattants ont célébré en petit comité le 101ème anniversaire de l'Armistice de 1918 devant le monument aux morts des 2 cimetières de la commune.

Une drôle d'année, une année pas drôle

Il y a un an, personne n'imaginait que 2020 serait une année qui, sur beaucoup de points, allait occasionner des changements majeurs dans nos modes de vie au quotidien, dans nos rapports aux autres et dans notre environnement professionnel.

La crise sanitaire que nous vivons, avec ses périodes alternées de confinement, de relâchement ou de couvre-feu, a demandé un formidable effort d'adaptation individuel et collectif.

Cette année 2020 ne s'achèvera pas sans laisser de traces psychologiques, économiques ou sociales.

Nous avons ainsi tous une pensée pour celles et ceux qui subissent encore plus que d'autres les mesures de confinement, de couvre-feu ou de restriction de circulation. Je pense aux plus fragiles d'entre nous, ainsi qu'aux commerçants, aux restaurateurs et aux cafetiers. Je pense également à nos clubs sportifs et à nos associations, qui, en cette période de fin d'année, sont rudement touchés par une activité réduite à néant, ou presque, mettant ainsi en danger leur existence.

Soyez assurés que tous vos élus ainsi que tous nos agents, sur le terrain, en Mairie ou en télétravail, restent mobilisés pour assurer la continuité des services et apporter soutien et réconfort auprès des plus fragiles.

Alors, pour qu'en 2021 nous n'ayons plus à vivre de confinement, il est essentiel que chacun d'entre nous, dans notre environnement professionnel, dans notre cercle familial, applique scrupuleusement les prescriptions sanitaires : le port du masque, désormais obligatoire sur l'ensemble de la commune, les gestes barrières et la distanciation physique.

Dans ce contexte, il est important qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, qui est une période de l'année particulière, nous puissions tous nous retrouver en famille, dans la limite bien sûr de ce qui sera autorisé par les pouvoirs publics pour garantir la santé sanitaire de tous.

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de passer la meilleure fin d'année possible.

Prenez soin de vous.

Très bonne lecture.

Luc Rémond
Maire de Voreppe
Vice-président du Pays Voironnais

Sommaire

- Actus / p 4 à 10
- Quartiers / p 10 à 11
- Dossier / p 12 à 13
- Portrait / p 14
- Intercommunalité / p 15
- Racines / p 16
- Expression politique / p 17
- Agenda / p 18 à 19
- Infos pratiques / p 20
- L'écho des associations / p 21 à 23

Voreppe Foxes, un club multisports tourné vers la découverte

Basket, gym, judo, twirling-bâton ou BMX ? Plus besoin d'hésiter : les Foxes, le nouveau club né cet été propose à ses adhérents de goûter à tous ces sports et plus encore ! Un concept multisports résolument tourné vers la découverte, qui donne une nouvelle dimension au sport à Voreppe.

En réunissant aujourd'hui sous sa bannière cinq clubs sportifs, et peut-être plus dans les années à venir avec la venue d'autres clubs sportifs, les Foxes mutualisent les savoir-faire au service de leurs quelque 650 adhérents pour proposer une offre de pratiques sportives accessibles à tous les publics, de tous âges, de tous niveaux. Ainsi en plus de la possibilité de pratiquer l'un des 5 sports, le club propose une section « multisports » au sein de laquelle on peut pratiquer différentes disciplines comme l'éveil moteur, le sport santé, le renforcement, l'exploration de nombreux autres sports et la pratique loisir.

C'est dans cet esprit de synergies et de mutualisation des pratiques sportives que le club a pu organiser, dans le respect des consignes sanitaires, un stage pendant la 1ère semaine des vacances de la Toussaint. 160 enfants ont pu ainsi profiter d'une formule à la carte pour découvrir et tester les différents sports proposés. Des intervenants extérieurs sont également venus faire découvrir des sports qui ne se pratiquent pas à Voreppe : floorball, flag, baseball, salsa…

C'est ça aussi l'esprit Foxes !

Infos

Site Internet :
http://www.foxes-sport.fr

E-mail :
contact@foxes-sport.fr

Téléphone : 06 45 74 60 90

Page Facebook :
https://www.facebook.com/VoreppeFoxes

Le mot de Jean-claude Delestre Adjoint aux sports

« L'arrivée d'un club multisports à Voreppe répond à l'un des défis que nous avons proposés dans notre programme municipal : celui de favoriser l'épanouissement de chacun à travers la pratique du sport pour tous. En qualité d'ancien éducateur je sais que la première motivation des jeunes pour le sport est le plaisir et la recherche d'un certain équilibre entre le corps et l'esprit. C'est la raison pour laquelle la Municipalité soutient les Foxes dans leur démarche tournée vers la découverte et une pratique diversifiée pour répondre aux envies de tous ».

À savoir

Le Conseil municipal du 29 octobre a voté à l'unanimité la convention d'objectifs de 5 ans avec ce nouveau club, et un soutien financier de 20 000 € pour 2020.

William, de la logistique à l'accueil de Charminelle

Confinement : les services municipaux jouent la solidarité

Avec ce nouveau confinement, certains services ont dû être fermés au public et certaines activités ont cessé : le cinéma, les manifestations municipales, la location des salles pour les événements privés, les temps collectifs et l'espace jeunes de l'Espace Rosa Parks, les cours en présentiel à l'école de musique, la piscine... Parallèlement des besoins nouveaux sont apparus sur d'autres secteurs. Les services municipaux ont donc joué la carte de la solidarité en redéployant des agents moins occupés sur des missions à renforcer. Exemples à la crèche et à la résidence Charminelle.

Côté Charminelle

5 agents, William et Nicolas (logistique) Nabil (gardien de gymnase), Dominique (maître nageur) et Kémi (accueil jeunes - Espace Rosa Parks) ont été affectés en renfort à tour de rôle les week-ends et jours fériés en après-midi, sur des missions complémentaires comme accueillir les personnes et les familles qui se présentent pour rendre visite à un résident, s'assurer du respect des gestes sanitaires, procéder régulièrement à la désinfection des parties communes ou veiller en lien avec le gardien et l'astreinte technique au fonctionnement normal du bâtiment.

De l'avis général « *avec les résidents, le contact s'est vite établi et l'essentiel est de répondre aux besoins actuels, et de contribuer à ce que tout se passe bien pour tout le monde* ».

Quant à Estelle, la Directrice de l'établissement elle « *apprécie, avec toute l'équipe de Charminelle ce renfort qui permet de préserver les temps de repos du personnel de la résidence.*
Nous sommes depuis le début de la pandémie soumis dans notre travail à des contraintes et à une vigilance accrues. Ce redéploiement est un bon coup de main pour nous. Ils assurent vraiment ! Merci à tous les 5 pour leur implication ».

Côté crèche

Saliha (Pôle Animation de la vie locale), Arnaud (cinéma), Claire (Ludothèque) et Kemi (accueil jeunes - Espace Rosa Parks) sont présents à tour de rôle en renfort à la crèche. Selon les moments de la journée, ils racontent des histoires aux enfants, jouent au sol avec eux, participent aux temps des repas, aux changes et aux préparatifs des siestes. Et ils ont déjà bien retenu l'essentiel : « *Il y a tout un rituel avec les enfants à ce moment-là qu'il faut bien suivre, les doudous, sucettes et autres habitudes, ont leur importance pour que tout se passe bien !* ».

Pour Johanne, directrice de la crèche c'est une initiative très utile et bienvenue : « *Ce redéploiement est un coup de main précieux pour le personnel de la crèche soumis depuis mars à une situation nouvelle. Cette crise sanitaire nous a conduit à nous réorganiser pour répondre aux mesures en place. Cela a demandé beaucoup de réactivité et de souplesse à toute l'équipe, et induit un surcroît de travail. Dans ce contexte, Saliha, Claire, Arnaud et Kemi nous apportent une aide très appréciée de tout le personnel. Merci à eux, ils se sont vite imprégnés du fonctionnement quotidien de la crèche, ce qui n'est pas évident en arrivant de l'extérieur* ».

Une manière collective et solidaire qui permet d'affronter les difficultés liées à la crise sanitaire pour que le service public soit rendu au mieux pour les Voreppins.

Les vignes seront plantées à cet endroit

Des vignes dans le parc de la Mairie

Courant mars, près de 80 plants de vignes seront installés sur une partie du parc de la Mairie. Une initiative originale qui entre dans la démarche de valorisation du patrimoine et des aspects touristiques de Voreppe menée par la Municipalité en partenariat avec l'Amive et Corepha.

Dès le mois de décembre c'est tout le travail de préparation de la terre qui débutera et l'installation des treilles avec un système d'électro culture.
Ce procédé vise à stimuler la croissance des plantes en les soumettant à des courants électriques naturels (enfouissement de fils de cuivre et galvanisés) qui permettent de dynamiser le sol, limitant ainsi l'usage des traitements.
Des rosiers seront également plantés en début et fin de chaque rang. Ils serviront d'appât naturel pour les pucerons de manière à protéger les vignes.

Sauf aléa climatique, les plantations sont prévues en mars, avec la participation de Corepha. Un groupe de Voreppins bénévoles sera ensuite constitué et chargé tout au long de l'année, de l'entretien, de la taille et de la récolte.
Des panneaux pédagogiques viendront expliquer les différents cépages et l'histoire de la vigne à Voreppe.
Les premières vendanges pourraient avoir lieu à l'automne 2024 pour ce qui pourrait être la première cuvée du Maire, un projet à la fois patrimonial et écologique pour un coût de 2500€TTC.

Le mot de Marc Descours

Conseiller municipal délégué à la sécurité des établissements recevant du public et au patrimoine

« *La culture de la vigne fait partie de l'histoire de Voreppe. Implanter un micro vignoble avec d'anciens cépages comme le persan, le servanin, l'étraire de la Dui et la sérène de Voreppe, c'est mettre en valeur et entretenir un pan de notre patrimoine tout en développant un nouvel outil pédagogique 100 % voreppin en direction des scolaires et du grand public* ».

En bref

Illumination et décos de Noël : verdict le 18 décembre

Pour les retardataires, vous avez jusqu'au vendredi 4 décembre pour envoyer votre bulletin de participation au challenge proposé par la Municipalité qui récompensera les plus belles décorations / illuminations de Noël.
Trois catégories possibles : maison et jardin, balcons et fenêtres, vitrines de commerce.
Trois décorations ou illuminations seront retenues dans chaque catégorie pour leur conformité aux critères d'évaluation : thème de Noël, originalité, créativité, lien avec le développement durable et recevront une récompense (panier gourmand, places de cinéma, goodies).
Le résultat sera annoncé **vendredi 18 décembre 2020** à 11h sur le marché place Armand-Pugnot.
Le bulletin de participation peut être obtenu en Mairie et téléchargeable sur www.voreppe.fr.
Renseignements : Pôle Animation de la Vie Locale, tél. 04 76 50 47 66.

Des animations virtuelles pour attendre le Père Noël

Le contexte sanitaire ne permet malheureusement pas d'offrir aux Voreppins les animations de Noël habituelles.
Des animations plus « virtuelles » pourront être organisées pendant les vacances de Noël.
L'information sera diffusée via notre page Facebook (@VoreppeOfficiel), notre compte Twitter (@voreppe), notre site internet www.voreppe.fr et le panneau d'information rue de Nardan.

Yannick Bournat : portraitiste vocal

À 23 ans, ce jeune Voreppin, passé par une école d'animateur, met sa voix et son talent narratif au service de portraits anonymes ou plus connus. Et si son prochain était le vôtre ?

Il a commencé, il y a un peu plus d'un an, par raconter, en 12 épisodes, la vie d'un personnage fictif mais inspirée de faits réels. Depuis, avec sa société YB Voice, Yannick Bournat crée, enregistre et diffuse sur les plateformes de streaming (Deezer, Youtube, Spotify,..) des formats audio ou vidéo pour faire découvrir des personnes connues ou non. « *À travers les personnages qui sont au centre de mes réalisations, c'est aussi le Voreppe que j'aime que j'ai envie de valoriser* », précise-t-il.

Ses projets réalisés ou en cours en sont la parfaite illustration : le premier autour du rugby à travers l'itinéraire de Mickaël Capelli, enfant de Voreppe, passé au FCG, aujourd'hui à Montpellier et aux portes de l'équipe de France avec, en ligne de mire, la coupe du monde 2023 en France. À voir sur ybvoice.fr

Le second portera sur « *Être une femme aujourd'hui* » : une galerie de portraits et de témoignages de femmes, qu'il réalise avec son équipe de 8 collaborateurs et l'aide précieuse de Myriam Souifi, étudiante en pharmacie et community manager de YB Voice. Ce projet sera tourné en vidéo sur Voreppe avec la participation d'Aminata Diallo, joueuse du PSG et de l'équipe de France ainsi que du célèbre chanteur de Reggae Taïro qui est venu de lui-même apporter son témoignage via les réseaux sociaux.

Yannick peut aussi faire des réalisations promotionnelles pour des entreprises ou des commerces, valoriser des personnes ou des produits.

Pour voir ses réalisations : Yannick Bournat dans votre moteur de recherche ou directement sur ybvoice.fr
Pour le contacter : yannick.bournat@ybvoice.fr

Illuminations de Noël : pour le plaisir

Les illuminations de fin d'année débuteront début décembre et apporteront un petit air de fête dans une fin d'année un peu spéciale, privée de son marché de Noël pour cause sanitaire.
Les implantations privilégieront les lieux de passage afin de profiter au plus grand nombre. Parmi les nouveautés cette année, un mât éclairé sur le parking de l'Arcade, des illuminations avenue Chapays et avenue Honoré de Balzac.
Les Voreppins retrouveront avec plaisir les boules éclairantes Grande rue, des grands sapins illuminés devant l'Arrosoir, à la gare, place Thévenet, devant la résidence Charminelle et au Chevalon, et des sapins illuminés plus petits place Debelle.
Toutes les lumières seront produites par des lampes à faible consommation, pour préserver l'environnement.
Coût : 24 000€TTC dont 10 000€TTC de nouvelles illuminations et 14 000€ d'entretien, changement d'ampoules, rebranchements.

La micro-crèche "Les bambins d'abord" : un démarrage aux couleurs d'automne

En lieu et place de l'ancienne Mairie, quai Docteur Jacquin, le bâtiment transformé pour l'accueil de jeunes enfants a ouvert ses portes cet automne. La micro-crèche fonctionne déjà avec 7 enfants. Dès l'ouverture, les mesures d'hygiène ont été multipliées au sein de la structure pour répondre aux exigences sanitaires.

Un fonctionnement axé sur le bien-être des enfants

« *La situation actuelle a été anticipée et organisée dès le démarrage de la micro-crèche en septembre dernier, avec le concours des 4 professionnelles en place, une éducatrice de jeunes enfants, deux titulaires du CAP petite enfance, et une auxiliaire puéricultrice : un seul parent à la fois dans l'entrée et des mesures barrières et d'hygiène renforcées dans les locaux. Nous avons aussi adapté le choix des activités en privilégiant les jeux et jouets lavables. La surface des locaux nous permet de disposer de beaux espaces, ce qui est un atout. De l'extérieur, seul un psychomotricien intervient une fois par mois à la crèche, sous forme d'ateliers. Ce dispositif actuel n'empêche pas la mise en place de notre démarche pédagogique basée sur le confort des enfants* », explique Flossie Lô, gestionnaire de la structure.

À mi-chemin entre la garde individuelle et garde collective, la micro-crèche offre une structure à taille humaine d'une superficie de 120m² et 95m² en extérieur, avec une capacité d'accueil de 10 enfants de 2 mois à 4 ans. Elle prend en compte les besoins individuels des enfants, tout en les faisant bénéficier des avantages de la vie en groupe.

Micro-crèche
Les bambins d'abord
62, quai Docteur Jacquin
Contact :
F.lo@lesbambinsdabord.fr
Tél : 07 77 79 32 74
Web : lesbambins-dabord.fr puis rubrique « préinscription ».

Un projet pédagogique en 6 points :

> L'enfant et sa famille au cœur des préoccupations
> Le cadre de vie
> L'éveil des sens
> Le développement de l'autonomie
> La découverte de l'autre
> L'ouverture sur le monde extérieur

En bref

Subventions aux associations caritatives

Sur proposition de Nadine Benvenuto, adjointe aux solidarités et à la petite enfance, le Conseil municipal du 29 octobre 2020 a attribué les sommes suivantes :
> Secours catholique : 600€
> Secours populaire français : 400€
au titre des subventions aux associations œuvrant dans le domaine social.
Le Conseil municipal du 24 septembre avait attribué les subventions suivantes :
> Allô maltraitance des personnes âgées : 100€
> ADMR (services à la personne) : 400€
> Restaurants et relais du coeur : 600€
> Bourses familiales de Voreppe : 280€
> Parents ensemble : 350€.

Informations sur les antennes relais

Lorsqu'un opérateur de téléphonie mobile envisage une nouvelle implantation il réalise un Dossier d'Information Mairie (Dim) qui doit ensuite être mis à disposition du public. Les Dim concernant Voreppe sont maintenant mis en ligne en téléchargement sur le site de la Mairie *www.voreppe.fr.*
La police spéciale des communications électroniques confiée à l'État exclut toute intervention du Maire pour réglementer les antennes-relais. Celui-ci n'intervient qu'au stade de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme, éventuellement nécessaire pour l'implantation de l'antenne **et son contrôle portera uniquement sur le respect des règles d'urbanisme.** Ainsi, le Maire n'est pas appelé à se prononcer en matière d'exposition des personnes aux champs électromagnétiques, qui est du seul ressort de l'Agence Nationale des fréquences (ANFR). **Pour en savoir plus sur la décision d'implantation d'antennes-relais consultez www.anfr.fr**

Attention : grippe aviaire

L'influenza aviaire est une maladie infectieuse animale très contagieuse qui affecte les oiseaux. À ce jour, le virus a été détecté aux Pays-Bas, en Allemagne et au Royaume-Uni et des cas ont été découverts en France. Le niveau de risque d'introduction de la grippe aviaire est passé de « modéré » à « élevé» dans les départements traversés par les couloirs de migration des oiseaux dont tous les départements Rhônalpins.

Cette décision a été prise après information des professionnels des filières avicoles et de la fédération nationale des chasseurs et consultation de l'Office français de la biodiversité.

Ainsi, depuis le 6 novembre, les mesures de prévention suivantes sont rendues obligatoires en Isère :

> Claustration des volailles ou protection par un filet avec réduction des parcours extérieurs.

> Interdiction des rassemblements d'oiseaux (concours, foires, expositions avicoles) ; de faire participer des oiseaux originaires d'Isère à des rassemblements organisés dans le reste du territoire national ; des transports et des lâchers de gibiers à plumes ; d'utilisation des appelants ; des compétitions de pigeons voyageurs ;

> Surveillance quotidienne de la santé des oiseaux dans les élevages commerciaux ;

> Vaccination obligatoire dans les zoos pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet.

Il est rappelé qu'un propriétaire d'oiseaux qui constaterait une mortalité anormale de ses animaux est tenu d'alerter sans délai son vétérinaire

La DDPP de l'Isère, Service santé et protection animales et environnement, est à la disposition des éleveurs et des détenteurs d'oiseaux pour tout renseignement complémentaire (ddppspae@isere.gouv.fr).

Déclaration obligatoire
Tout détenteur d'oiseau (poule, pigeon, paon,...) est tenu d'en faire la déclaration auprès de la Mairie.

Un espace de tests Covid salle Armand-Pugnot

Tous les professionnels de santé de Voreppe ont répondu présents pour aider au mieux dans la crise sanitaire actuelle.

Depuis le 24 novembre, dans la salle Armand-Pugnot le mardi et le jeudi entre 13h et 15h, les infirmiers peuvent tester une vingtaine de personnes avec les tests rapides d'orientation diagnostique ou tests antigéniques.

Les personnes qui pourront bénéficier de ce test **devront être symptomatiques, dans les 4 premiers jours des symptômes du Covid** (fièvre, courbatures, essoufflement, maux de tête, perte de goût et de l'odorat,...) et n'avoir pas plus d'un facteur de risque de développer une forme grave du virus (personnes âgées de plus de 65 ans, pathologies chroniques...).

Les résultats aux tests sont connus dans les 30 minutes. Pour se faire tester il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Se munir de sa carte vitale.

En bref

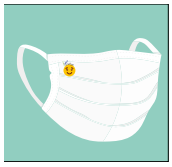

Des masques pour les écoliers

Afin de soutenir les familles qui doivent désormais fournir les masques pour leurs enfants de plus de 6 ans qui vont à l'école, la Municipalité a commandé 1200 masques, soit deux masques par enfant. Ils ont été distribués par les élus dans les classes concernées. Ces masques en tissu de fabrication française, aux normes anti Covid, sont lavables jusqu'à 50 fois. Un petit smiley est imprimé sur le côté pour leur donner un petit côté sympathique. Une aide bien utile, pour un coût de 5000€.

Maxime Lacomdemine et Laurie employée

L'Ami Voreppin remplace les Délices de Lucas

Dans la Grande rue, *Les délices de Lucas* change de mains et devient *l'Ami Voreppin.* Mais un changement dans la continuité puisque c'est Maxime Lacomdemine, qui officiait aux fourneaux de cette boulangerie-pâtisserie depuis deux ans, qui vient de racheter l'enseigne. Ce Voreppin originaire de Saône et Loire a saisi cette opportunité avec délices.

Maxime a fait le choix de développer une tarterie boulangère, au lieu du concept classique d'une boulangerie-pâtisserie. Place aux pains, snacking et viennoiseries, « *avec une exigence : satisfaire la clientèle, répondre à ses attentes en soignant deux priorités : la qualité de l'accueil et celle des produits que je propose* ».

Cela passe par la qualité du pain fait maison, avec des farines issues de blés locaux et une gamme de pains diversifiée : pains blancs classiques, tradition (farine à l'ancienne non traitée), et un choix de pains spéciaux, pain avec 14 graines et céréales, pain voreppin, et la nouveauté, un pain au levain vendu au poids.
Mais « *Pas question de proposer toute l'année les mêmes produits à la vente !* » souligne Maxime. Ainsi, coté snacking, une grande tendance de la pause de midi, le jeune boulanger veut innover et travailler avec les légumes et fruits de saisons : soupes, gratins de légumes, salades, fruits frais, mais aussi quiches, feuilletés et sandwichs variés. Au rayon viennoiseries, « *je proposerai une gamme classique et qualitative avec un beurre d'appellation protégée, et une nouveau*té gourmande *à découvrir chaque mois* ».

L'Ami voreppin, rejoint les quatre boulangeries déjà installées sur la commune. Gourmets et gourmands y trouveront forcément leur bonheur.

L'Ami voreppin

15 Grande rue / 04 76 94 37 68 - lacomdeminemaxime@gmail.com
Ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi : 6h/13h et 15h/19h - Samedi : 6h30/13h et 15h/19h
Dimanche : 6h30/12h30
Fermé jeudi.

Quartiers

Le Pata, qu'est-ce ?

Chaque année, à l'automne, la Ville procède à la réparation du revêtement de certaines voies en utilisant la technique du point à temps automatique ou Pata. En quoi consiste cette technique, parfois mal comprise des Voreppins ?

Le « *point-à-temps automatique* » est une technique qui répare la chaussée ponctuellement là où elle a subi des dégradations comme des fissurages légers (les nids-de-poule sont traités pas une autre technique). Lors d'une réparation de chaussée au « *Pata* » on répand sur les trous ou les fissures une émulsion de bitume qui fait office de colle pour les gravillons qui doivent être déposés au bon moment, d'où le nom de « *point à temps* ».

Pour combler efficacement les trous, les gravillons doivent être déposés en quantité importante et laissés environ 3 semaines pour une bonne prise au sol. Les gravillons excédentaires sont donc inévitables. **Il est évident, même s'il faut hélas le rappeler chaque année, que rouler sur ces parties gravillonnées reste source de danger et doit se faire à allure très modérée, en voiture ou à vélo, pour la sécurité des usagers, jusqu'au balayage pour retirer l'excédent de gravillons.**

Les zones concernées sont indiquées par une signalétique spécifique indiquant la vitesse (30 km/h) à ne pas dépasser.

Les réparations sont effectuées de préférence à l'automne, après la saison chaude et juste avant l'hiver. L'objectif est bien de prolonger la durée de vie des voiries principales, en leur redonnant de l'étanchéité, ce qui évite des opérations de réfection plus lourdes et très coûteuses et pas si durables que ça...

Bourg rive gauche, plein soleil, l'Hoirie

Passerelle de la pouponnière

La passerelle qui enjambe la Roize pour relier la voie verte au parking du Clos Saint Jean a maintenant son petit nom : ce sera la passerelle de la Pouponnière, en référence à l'ancienne pouponnière qui se trouvait à proximité.

En 2018, cette passerelle avait été jugée vétuste suite à un diagnostic engagé par la Municipalité. Après une phase d'études et de programmation, une nouvelle passerelle sera posée à sa place courant 2021. Coût de l'opération : 295 000€ TTC.

Mise en valeur de la rosace de Saint-Didier

À partir de début décembre, la rosace de l'église Saint-Didier sera désormais éclairée grâce à la mise en service de projecteurs à leds. L'éclairage se fera de l'intérieur mais permettra de profiter aussi de la magnifique rosace depuis l'extérieur. La gestion de l'éclairage est programmable. Celui-ci sera surtout mis en service pendant la période hivernale et lors d'événements spécifiques. Une réalisation qui permet de mettre en valeur un élément remarquable du patrimoine de Voreppe. Coût : 3000€ TTC.

Bourg rive droite, Les Bannettes, Chapays, Champ de la cour

Crédit photo : Dauphiné Libéré

Réouverture de la contre-allée avenue Juin 1940

La contre allée de l'avenue Juin 1940, en cours de réalisation par le Pays Voironnais dans le cadre des aménagements sur le secteur du Champ de la Cour sera rouverte à la circulation à la mi-décembre, avec un enrobé provisiore en attendant la finition définitive. La rue de l'Echaillon et le Chemin des Buis, fermés jusqu'alors, seront également rouvertes. L'accès aux commerces sera désormais sécurisé. Des plantations sont prévues et seront faites courant 2021.
Coût de l'opération pour le Pays Voironnais : 1 044 500€ TTC.

En bref

Les arrêtés de circulation sur voreppe.fr

Le Maire prend régulièrement des arrêtés de règlement de circulation lorsqu'une intervention, publique ou privée, nécessite une modification de l'usage d'une voirie : feu alterné, fermeture totale ou partielle, …
Pour vous aider à mieux circuler, le site internet publie sur sa page d'accueil ces arrêtés de circulation qui indiquent le lieu, la nature de la réglementation temporaire et sa durée.

Restructuration de la maternelle Debelle : c'est bien parti

Voilà 6 mois que les travaux de restructuration de l'école maternelle Debelle ont été engagés. L'occasion de faire un premier point d'étape sur un chantier de 6,5 millions d'euros qui se terminera à l'hiver 2023 et qui permettra à la fois d'augmenter la capacité d'accueil par anticipation de l'arrivée de nouvelles familles sur ce secteur et d'offrir aux écoliers et enseignants de cette école du centre bourg de meilleures conditions de travail.

Le plateau sportif pour commencer

La phase 1 du programme a donc commencé en juillet avec la création d'un plateau d'évolution sportive pour les scolaires, aménagé sur une partie de terrain spécialement acquis par la Ville à cet effet. Ce plateau est désormais terminé et a été mis en service dès fin novembre.

Bon à savoir

Pour ce projet, des financements ont été sollicités auprès de l'État, de la Région, du Département et de la CAF.

Des bungalows pour les années scolaires 2020 à 2022

En complément de la première phase, des salles de classe provisoires ont été installées cet été dans la cour de l'école maternelle. La rentrée 2020/2021 s'est donc faite dans ces nouveaux locaux qui accueilleront les élèves jusqu'en juin 2022. La rentrée 2022/2023 devrait se faire dans la nouvelle école. En complément des classes provisoires, deux dortoirs servant aussi de salles de jeux ont été également installés.

Le mot de Jérôme Gussy, adjoint à l'éducation

« Après une longue phase de préparation, d'information et de concertation, nous voici vraiment entrés dans la phase opérationnelle de ce projet phare du mandat. À l'horizon 2022 /2023 les élèves de maternelle et leurs enseignants retrouveront à Debelle un très bel outil de travail fonctionnel et des conditions d'accueil optimum. Nous avons tous hâte d'y être ».

Horaires décalés pour les maternelles

En raison du chantier, l'entrée des élèves du groupe scolaire (maternelle et élémentaire) ne se fait plus que par un seul accès, celui de l'école élémentaire. Après quelques semaines de fonctionnement, il est apparu que le portail d'accès donne lieu aux heures d'entrée le matin et de sortie l'après-midi à des rassemblements importants des parents et d'enfants. Ce qui ne poserait pas de problème en période normale, n'est pas souhaitable en période de consignes sanitaires de distanciation et de vigipirate renforcé. C'est pourquoi, pour répartir les flux de personnes, en accord avec les enseignants et les personnels du périscolaire, la Municipalité a décidé de décaler les horaires d'entrée à 8h10 au lieu de 8h20 et à 15h35 au lieu de 15h45 pour les élèves de l'école maternelle. La Municipalité tient à remercier la MJC, chargée par délégation de service public de l'accueil périscolaire, qui a accepté de revoir son organisation à cette occasion.

Les vieilles pierres seront conservées et réutilisées

Le sujet avait été abordé lors des réunions publiques : les pierres anciennes récupérées sur le chantier et qui seront en bon état seront conservées et réutilisées pour la réalisation d'un mur cyclopéen (pierres apparentes) chemin des Buissières.

Sécurité autour du chantier

Pendant toute la durée des travaux, le trottoir devant l'entrée de la maternelle avenue Henri Chapays est désormais inaccessible aux piétons. Ceux-ci sont invités à emprunter le trottoir d'en face et de traverser dans les passages piétons, où des agents seront présents pour la sécurité des enfants et des familles.

Démolition en cours

Après une phase de désamiantage, les travaux de démolition ont débuté fin novembre. Ils se poursuivront jusqu'en janvier, sauf retard dû aux aléas climatiques ou sanitaires. Pendant la durée du chantier de démolition, les camions entreront sur l'ancien plateau sportif pour être chargés par une pelle depuis le haut depuis ce qui est désormais l'ex-cour de la maternelle. Parallèlement à la phase de démolition, se déroulera la consultation, puis le choix des entreprises pour la construction du nouveau bâtiment.

© : Brenas Doucerain architectes

Une structure principale en bois

L'ossature du futur bâtiment sera essentiellement constitutée de bois avec des essences d'épicéas et de pins Douglas.

Reconstruction achevée en 2022

C'est à la rentrée 2022 que les élèves retrouveront des locaux entièrement rénovés pouvant accueillir 6 classes sur 2 niveaux. Mais il faudra attendre l'hiver 2023 pour pouvoir utiliser le restaurant scolaire rénové et agrandi.

Jean Lespine, l'empreinte d'un pionnier et d'un passionné d'histoire locale

Jean Lespine est décédé le 25 octobre à l'âge de 91 ans. Arrivé tout jeune à Voreppe avec ses parents en 1930, il a toujours vécu dans notre cité. Au fil du temps, il en était devenu un fin connaisseur, jusqu'aux plus petits sentiers...

Jean Lespine était un « ancien » de la cimenterie Vicat. Entré dans l'entreprise après la guerre, il y a effectué toute sa carrière professionnelle.

À l'heure de la retraite, Jean Lespine avait rejoint l'Association pour la préservation du patrimoine local, Corepha. Il est à l'origine, avec Patrick Lannaud, de la création de la fameuse section des baliseurs de Corepha. Ces équipes se consacrent depuis 1988 à l'entretien des sentiers de randonnées de Chartreuse occidentale, autour de Voreppe. Un réseau de plus de 130 kms, balisé en jaune et bien connu des promeneurs.

Depuis quelques années, Jean Lespine résidait à l'Ehpad « La Maison ». L'année dernière il y avait réalisé, avec l'aide du personnel encadrant, une exposition sous forme de rétrospective de la cimenterie Vicat. Il voulait raconter Voreppe à travers l'histoire et le rayonnement de cette entreprise locale. Cette démarche était inspirée, disait-il, par l'envie de faire revivre cette époque à ceux qui l'avaient connue et de la faire découvrir aux autres et aux plus jeunes. Ce travail documentaire a donné lieu à un montage filmé dans lequel Jean Lespine apportait son témoignage. La crise sanitaire n'a pas permis la projection de ce film,

Jean Lespine, au centre au 1er rang, avec l'équipe pionnière des sentiers de Corepha

telle que Jean Lespine l'avait imaginée. Nul doute qu'il sera présent dans les esprits de celles et ceux qui ont connu Jean Lespine, lorsque les conditions permettront la diffusion de ce documentaire. Avec l'ultime signature de ce passionné d'histoire locale.

À ses enfants, à ses petits-enfants, et à toute la famille de Jean Lespine, la municipalité tient à renouveler ses sincères condoléances.

Interco

Collecte des sapins : jeudi 7 janvier 2021

La collecte des sapins s'effectuera le **jeudi 7 janvier.** Comme chaque année, elle concerne certaines rues du centre-ville de Voreppe. Attention, il est impératif de déposer les sapins sur le trottoir, **le mercredi soir,** sans décoration, sans sac, ni plastique, ni pot. La collecte s'effectuera très tôt le jeudi matin !
Il ne faut pas déposer vos sapins n'importe où, les regrouper et vous assurer que le camion passe bien dans la rue concernée par votre dépôt ! **Pour cela, contactez le 0 800 508 892 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h) ou rdv sur www.paysvoironnais.com**
Pour les autres quartiers, les sapins devront être apportés à la déchèterie aux horaires d'ouverture. Ils sont interdits dans les poubelles.

Le Pays Voironnais soutient la consommation locale

Avec les mesures de confinement et de fermeture de certaines activités, le commerce de proximité est particulièrement menacé. Conscient du contrecoup majeur que cette menace fait peser sur la santé économique du territoire, le Pays Voironnais se mobilise pour soutenir les commerces de proximité impactés par cette crise.

Lancement d'une plateforme e-commerce

Le Pays Voironnais met à disposition des commerçants, artisans de vitrine, restaurateurs, prestataires de services et producteurs du territoire, un site leur permettant de vendre leurs produits ou services en ligne. Ce service est gratuit et sans engagement pendant la première année. Cette plateforme de « click and collect » est dotée d'un service de paiement en ligne et d'un système optionnel de livraison à domicile. Trois animateurs e-commerce seront à disposition pour faciliter la mise en place et la prise en main de l'outil.

Les commerçants intéressés sont invités à se faire connaître :
Tél : 04 76 27 94 30 – mel : economie@paysvoironnais.com

Pré-inscription possible grâce au formulaire du déclicvoironnais : https://www.declicvoironnais.r/125-suis-vendeur.html

Des aides complémentaires en faveur de la digitalisation :

La cellule d'information et de soutien aux entreprises accompagne les entreprises vers les dispositifs d'aide d'urgence mis en place par la collectivité, l'État et la Région. Le Pays Voironnais se tient également à leur disposition pour les aider dans leurs différentes démarches pour traverser cette crise (loyers, e-commerce, ressources humaines et activité partielle via la Maison de l'Emploi, etc.). S'agissant de la digitalisation, des aides à l'investissement afin d'optimiser sa présence web ou mettre en place la vente à distance sont mobilisables pour les commerçants.
Infos : economie@paysvoironnais.com - 04 76 27 94 30.

Le référencement des magasins proposant d'autres modes de vente

La récupération de commande est toujours autorisée pendant le confinement. Ainsi, le Pays Voironnais encourage les commerçants, artisans, restaurateurs et producteurs à faire connaître leurs nouvelles modalités de vente auprès de leurs clients. Pour cela, l'Office de Tourisme du Pays Voironnais référence les magasins et restaurants qui ont mis en place un système de vente en ligne, avec ou sans livraison, ou de *drive.www.paysvoironnais.info,* rubrique « Habitant ».

Collecte des déchets des 25 décembre et 1er janvier

Les agents de collecte travaillent tous les jours fériés à l'exception de Noël et du jour de l'an. Le rattrapage de ces 2 jours aura donc lieu **le mercredi de la même semaine.**
Par exemple tous les foyers devant être collectés le vendredi 25 décembre sont collectés le mercredi 23 décembre. Alors suivez bien votre calendrier de collecte et pensez à sortir vos poubelles la veille et à la rentrer chez vous après le passage du camion !

Attention : les jours de collecte ont évolué : pensez à consulter votre calendrier disponible en ligne sur ***www.paysvoironnais.com*** rubrique ***déchets/jour de collecte***

En bref

Couches lavables : atelier en visio lundi 14 décembre

Couches lavables : efficaces, économiques, plus saines ou retour en arrière à l'époque de nos grands-mères ? Quoi de mieux qu'un atelier (en visio) pour se faire sa propre idée ?
Inscription obligatoire par mail à inscriptioncoucheslavables@gmail.com pour recevoir le lien de la visio.

Racines

Histoire d'une boutique et de la famille qui l'a tenue de 1875 à 1954

Sur l'image ci-contre, au-dessus d'une boutique, un cercle rouge entoure le mot "tabac", commerce encore présent de nos jours. Le nom Morel-Derocle, à gauche de la photo est celui de la famille qui, de 1875 à 1954 en fut le propriétaire. Le passé de cette famille mérite d'être conté… mais pourquoi leur nom ici au bas d'une carte postale ?

En juillet 1875, Émile Morel-Derocle est nommé receveur buraliste à Voreppe.

En France, la vente du tabac est réservée à l'administration des douanes qui exerce ce monopole par l'intermédiaire de débitants buralistes chargés aussi d'encaisser le produit de la vente des timbres fiscaux. La profession est donc très encadrée. Pour compléter leurs revenus les détenteurs de cette charge ont pris l'habitude de proposer à leur clientèle d'autres produits, notamment des journaux.

Les ancêtres du nouveau receveur sont originaires de Lumbin. Le patronyme de la famille a évolué : de Morel dit Desrocles, il est devenu Morel-Derocle, puis le tiret a disparu. Émile et son épouse Ida logeaient au-dessus de la boutique. En 1877, naquit leur fille, prénommée elle aussi Ida.
Émile, issu d'une famille cultivée, dota le tout nouveau groupe scolaire Debelle d'un harmonium afin que les enfants puissent être initiés à la musique.

À partir de 1911, après le décès d'Émile, Ida, âgée de 34 ans reprend la charge de son père, aidée de ses deux cousines. Elle diversifie les marchandises proposées à la vente en ajoutant du fil, des aiguilles…La boutique devient aussi une mercerie. De plus, elle sut faire entrer une clientèle non voreppine. Deux boutiques plus haut se situait le "café des touristes", quelle aubaine ! Pour attirer dans son commerce ces gens revenant de randonner en Chartreuse autour du monastère cartusien. Au retour ils font étape pour se désaltérer au bar voisin en dégustant des gâteaux du patissier d'à côté, (oncle d'Ida) puis acheter des "souvenirs"chez Ida.
Ida eut donc l'idée géniale de leur proposer un choix de cartes postales. Ces cartes postales portent la mention « Éditions Morel Derocle ». Nous sommes nombreux à avoir pensé que c'était le nom du photographe… jusqu'au jour où j'ai eu l'opportunité de rencontrer Philippe, le petit-fils d'Ida et, plus récemment, sa petite fille Francine. En fait, Ida avait acheté les négatifs de photos proposées par des photographes professionnels itinérants. Propriétaire de ces précieux négatifs, d'une qualité exceptionnelle, elle les fit éditer en faisant mettre son patronyme au bas des tirages. Pour les historiens du passé de Voreppe, ces tirages sont la base de nos connaissances, illustrant nos publications, la première étant celle de Michel Bard, en 1986, avec son livre "Voreppe et le Chevalon autrefois", dans lequel on retrouve la reproduction de plus d'une quinzaine de ces cartes. Chacun de nous est parti en chasse pour en acquérir chez des antiquaires, des bouquinistes, lors de brocantes ou sur internet via des enchères. C'est ainsi que nous avons découvert que certaines venaient parfois de l'étranger.
Cet article est un hommage à Ida Morel Derocle qui a su valoriser le passage des touristes à Voreppe, et nous a permis de faire revivre le passé.

Un grand merci à Francine et Philippe, ses petits enfants qui ont évoqué leurs souvenirs.

Renée Mermet

Quelle bonne idée ?

Nous avons découvert, pantois, que le maire a décidé de supprimer les 9 bureaux de vote existants pour les remplacer par un lieu unique… l'Arrosoir.

Alors, nous avons pensé qu'il devait forcément y avoir une bonne raison :
- C'est sûrement pour permettre aux Voreppins d'aller voter plus facilement. C'est vrai, après tout, les écoles, la mairie, le centre technique sont près de chez nous. On peut s'y rendre à pied le dimanche des élections, souvent sans prendre sa voiture. Mais c'est certainement moins pratique que de tourner en rond pour chercher une place de stationnement à l'Arcade.
- C'est évidemment le plus sécurisant d'un point de vue sanitaire. Rassembler près de 7000 électeurs en un seul endroit par temps de pandémie, on n'y avait pas pensé !
- C'est alors pour permettre au plus grand nombre d'aller voter. Tant pis pour ceux qui ne conduisent pas ou plus, marchent difficilement et ne pourront pas se déplacer jusqu'au bureau de vote.
- C'est probablement pour faire des économies. Mais il n'y aura pas beaucoup de différence, nous dit-on.
- C'est alors à cause des travaux à l'école Debelle qu'il faut bien entendu anticiper. Mais les travaux impactants n'auront lieu qu'en 2022. Et puis, la salle Armand-Pugnot pourrait servir de bureau de vote, comme par le passé.
- C'est donc à cause de la non-conformité de la salle du centre technique au Chevalon. Malgré la rampe d'accès, ce serait pourtant l'occasion de la rendre conforme si nécessaire. Et la salle des fêtes du Chevalon reste disponible …
- C'est … n'en jetez plus !

Aucun argument n'est réellement recevable.
A Voreppe, les élections se sont toujours tenues dans des lieux décentralisés, au plus proche de la vie des citoyens et souvent dans des lieux emblématiques comme nos écoles.

C'est une occasion en ces jours particuliers d'avoir une vie de quartier un peu différente, où les gens viennent à pied, souvent en famille et prennent le temps de discuter. La proximité encourage les Voreppins à venir en voisin aider au dépouillement ou y assister, gages du contrôle citoyen prévu dans nos institutions.

La collectivité doit faciliter et non compliquer l'accès au vote en ces temps où l'abstention atteint des records. Une fois encore, nous subissons tous une décision sans concertation, ni même discussion. Pour le bien de la démocratie ?

Nous vous souhaitons à tous d'aussi bonnes fêtes de fin d'année que possible en ces temps difficiles. Restons solidaires et attentifs aux autres.

Le groupe VoreppeAvenir

Des fêtes particulières

Après les mois de mars, avril, mai et novembre que nous avons passés en mode confinement, nous espérons tous que ce mois de décembre sera l'occasion de nous retrouver, de renouer avec les activités familiales, associatives, sportives, de loisirs… en somme la vie en société telle que nous l'avons vécue avant cette année 2020 si particulière.

Ne nous trompons pas, même si nous aurons une éclaircie, nous serons toujours contraints par des mesures d'hygiène (port de masque, respect des gestes barière ...) et nous devrons limiter un certain nombre d'interactions, cela durera tant que le virus circulera et que la couverture vaccinale ne sera pas largement répandue.

La deuxième vague de l'épidémie a touché bien plus d'habitants de Voreppe et a malheureusement causé plus de décès parmi nos plus anciens. La perte de proches douloureusement vécues par les familles, notamment, car les moments de recueillement nécessaires au deuil sont aussi perturbés.

Malgré ce contexte pesant, puissions-nous, en ce mois de décembre, mois de Noël, garder l'esprit de fêtes, alliant solidarité, générosité.

Nous espérons que les contraintes des commerces seront levées et qu'en cette période cruciale pour nos commerçants et artisans de Voreppe vous ferez le choix de les privilégier pour vos achats, faisant ainsi preuve de votre soutien.

Les traditionnelles manifestations prévues ont été annulées pour respecter les consignes sanitaires. Mais nous en avons imaginé d'autres. Par exemple, les enfants et jeunes du conseil municipal jeunesse nous offrirons leurs dessins pour créer un calendrier de l'Avent original que vous découvrirez affiché aux vitres de la Mairie. Nous mettrons en lumière notre ville pour créer une ambiance chaleureuse et le concours de décorations vous permettra d'y apporter votre contribution.

Nous souhaitons tous que cette année 2020 se termine pour tourner la page des évènements pénibles que nous avons supportés. Mais gardons en tête aussi les aspects positifs que ce contexte a générés, la formidable capacité de rebond que nous avons constatée, la solidarité que nous avons eue envers les personnels de santé, les personnes en situation d'isolement.

Toute l'équipe de « Vivons Voreppe 2020 »
vous souhaite de belles fêtes de Noël
et prenez soin de vous !

Vos élus de Vivons Voreppe 2020

Espace Rosa Parks
espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr

Côté seniors

SENIORS + 60 ANS

Remise des colis de Noël

La remise des colis gourmands de Noël aux seniors qui l'ont commandé aura lieu mi-décembre à l'Arrosoir. Pour éviter l'affluence la remise sera effectuée sur des créneaux horaires établis en fonction de l'ordre alphabétique du nom de famille.
Un courrier contenant toutes les précisions nécessaires a été adressé à tous les seniors concernés.

Activités

Toutes les activités seniors restent suspendues tant que perdure le confinement et ne reprendront que lorsque de nouvelles directives gouvernementales le permettront.

Retrouver nos infos sur le fonctionnement des activités sur Voreppe.fr

L'Espace Rosa Parks reste joignable pendant le confinement. Son fonctionnement reste lié à l'évolution de la situation sanitaire. Si le 1er décembre le confinement est levé, nous ré-adapterons notre fonctionnement.

L'Espace Rosa Parks fait également le lien entre des bénévoles et les personnes les plus fragiles à aider :

- Vous souhaitez être bénévole pour faire les courses de produits essentiels des personnes les plus fragilisées par la situation actuelle ?
- Vous souhaitez participer à maintenir le lien avec les personnes les plus isolées (téléphone) ?
- Vous avez besoin d'être aidé(e) parce que la période actuelle vous empêche de faire vos courses de 1ères nécessité, vous isole et vous aimeriez un appel téléphonique ?
- Vous connaissez quelqu'un (famille, voisin….) dans cette situation ?

Alors contactez l'Espace Rosa Parks du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Par mail :
espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr
Par téléphone : 04 76 50 61 25.

MESURES COVID

Quelle que soit la demande merci de ne pas vous déplacer sans nous avoir contacté avant. Sens de circulation pour les usagers venant sur place. (Entrée par l'entrée principale/sonnette et sortie par l'entrée secondaire).
Port du masque obligatoire, respect des gestes barrières et désinfection des mains en entrant.
Munissez-vous de votre attestation en cochant la case « *Se rendre dans un service public* ».

La P'tite Planète, Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) tous les jeudis de 8h30 -11h30 (le jeudi de la 1ère semaine pendant les vacances scolaires). Rencontrer d'autres enfants et adultes, partager un moment de jeu, vos expériences... Échanger avec les accueillantes qui vous apportent (si besoin) soutien et accompagnement.
Ouvert à tous. Entrée et temps de présence libres. 12 personnes maximum parents/enfants/animateurs compris.

« Je l'emporte », prêt de jeux et jouets à la ludothèque : tous les mercredis et samedis de 15h à 18h ; les vendredis de 16h à 19h. Vous pouvez retrouver la liste des jeux sur le site internet de la mairie de Voreppe.
https://voreppe.fr/article/ludothèque

Les permanences régulières

Permanence psychologue (adulte ou en famille) : jeudi après-midi ou samedi matin sur place. Cette permanence s'adresse à toute personne qui traverse une période compliquée, rencontre des difficultés (isolement, séparation, parentalité, conflit, chômage, dépression, deuil...), a besoin de parler, d'être écoutée, de comprendre…
Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25. Gratuit et ouvert à tous.

« Mon problème à moi » : Des questions et des difficultés de vie quotidienne (trouver le bon interlocuteur, comprendre un courrier…). La conseillère en économie sociale et familiale est là pour vous recevoir en toute confidentialité, vous écouter et vous réorienter si nécessaire.
Les lundis (matin) par téléphone. Sur rendez-vous ou sur place en cas de nécessité. Renseignements et rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Parol'Ecoute Jeunes (13-21 ans) : conflits familiaux, déprime, conduites à risque, une psychologue vous aide à mettre des mots sur la souffrance et l'inquiétude. **Les jeudis de 16h30 à 18h30.** Gratuit. Prendre RDV au 04 76 65 65 61.

Consultations juridiques : 1er et 3e lundi du mois, de 15h à 16h15 par téléphone uniquement. Un avocat du Barreau de Grenoble vous conseille. Cette permanence vous permet d'obtenir une première information ou un conseil, de connaître vos droits, d'être écouté, conseillé et accompagné dans le règlement de conflits. Gratuit et ouvert à tous. Prendre rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Permanence Mission Locale selon la demande par téléphone uniquement. La Mission Locale (de la Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan) propose un service de proximité (au centre social de Voreppe) pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou à la recherche d'une orientation professionnelle, d'une formation, d'un contrat d'apprentissage, d'un emploi et souhaitant être accompagnés.
Elle propose également un accompagnement global autour des freins à l'emploi : santé, mobilité, logement...
Gratuit.
Prendre rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Agenda

Médiathèque

Sous réserve d'évolution de la situation sanitaire.

> Atelier créatif avec Isabelle Dumontaux :
À la découverte de Corinne Dreyfus et de son univers
Mercredi 2 décembre, à 15h. Enfants dès 4 ans. Sur inscription.

> Histoires sur le pouce
Bientôt Noël !
Mercredi 16 décembre, à 10h. Enfants de 18 mois à 3 ans. Sur inscription.

Horaires du CCAS

Le CCAS vous accueille :
Lundi de 8h30 à 12h
Mardi de 13h30 à 18h
Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.

Le Centre médico-social du Département à Rosa Parks est actuellement fermé en raison des travaux sur le secteur de Bourg-vieux.

> Les services proposés habituellement peuvent être obtenus auprès du centre médico-social de Voiron :
33, avenue François Mitterrand. Tél. 04 57 04 00 80.

Prochain Conseil municipal

Jeudi 17 décembre à 19h à l'Arrosoir.

Dès validation par la Préfecture, retrouvez les délibérations sur : www.voreppe.fr/La Mairie/Conseil municipal/

Prochain Conseil communautaire

Mardi 15 décembre à 19h (lieu à confirmer).

Carnet

Informations dont le service état civil a connaissance et dont la publication a été autorisée par les intéressés ou leur famille.

Mariage

Myriam Rougeon et Mohammed Tahraoui Douma

Décès

Jeannine Chaloin Veuve Lavigne
Lidia Iasci Veuve Béchard
Jeannine Berthollet Veuve Moutin
Jean Lespine
Inès Braida Veuve Sanchez
Eliane Vinay épouse Rey
Denise Mazars Veuve Borghi
Amalia Garcia Epouse Cuinat
Françoise Jouineau Epouse Marchand
Emile Ponte

Infos pratiques

Permanences de vos élus

Luc Rémond. *Maire de Voreppe.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Anne Gérin. *Adjointe chargée de la Culture, de l'animation, de la démocratie locale et des ressources humaines.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Jérôme Gussy. *Adjoint chargé de l'Éducation.* Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 62.

Christine Carrara. *Adjointe chargée des Mobilités.*
Sur rendez-vous. Tél : 04 76 50 47 18.

Olivier Goy. *Adjoint chargé de l'Économie, des finances et de la commande publique.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Nadine Benvenuto. *Adjointe chargée des Solidarités et de la petite enfance.* Sur rdv au CCAS.
Tél : 04 76 50 47 47.

Jean-Louis Soubeyroux.
Adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement et des nouvelles technologies.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Anne Platel. *Adjointe chargée des Quartiers, du cadre de vie et de l'espace public.* Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Jean-Claude Delestre
Adjoint chargé des Sports.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Groupe opposition. *Voreppe Avenir.*
Sur rendez-vous. Tél : 06 01 90 64 82.
http://VoreppeAvenir.fr
Mail : contact@VoreppeAvenir.fr

Hôtel de Ville - 1, place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38343 Voreppe Cedex
Horaires : Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h.
Mardi : 8h30 -12h / 13h30 - 18h. Jeudi : 8h30 -12h - Fermée l'après-midi.
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h.
Tél. 04 76 50 47 47 - Fax. 04 76 50 47 48
Mail : voreppe@ville-voreppe.fr - Web : www.voreppe.fr - Twitter @voreppe

Numéros utiles

Collecte ordure ménagère :
0 800 508 892 (n° vert)

Hôpital de Voiron :
04 76 67 15 15

Éclairage public :
0 800 84 80 36 (n° vert)

Objets trouvés :
04 76 50 47 47 accueil de la mairie

Police municipale :
04 76 50 86 80 du lundi au vendredi

Services de l'eau du Pays Voironnais :
04 76 67 60 10 (standard)
04 76 67 20 20 (urgences)

Urgence sécurité gaz
0 800 47 33 33 (n° vert)

Permanences et rdv en mairie

Il est prudent de se faire confirmer que la permanence a bien lieu en téléphonant au 04 76 50 47 47.

Service urbanisme.
Sur rdv les vendredis de 8h30 à 12h.

Consultation juridique
Attention, permanence transférée à l'Espace Rosa Parks.
Permanence les 1er et 3ème lundis de 15h à 16h15.
Sur rdv. Tél. 04 76 50 81 26.

Consultance architecturale.
Sur rdv. Tél. 04 76 50 47 52.

Sécurité sociale.
La permanence d'accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie est assurée les lundis uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous doivent être pris par les assurés via leur compte Ameli ou en composant le 3646.

Point autonomie.
Sur rdv. Tél. 04 76 50 81 26.

Adéquation.
2e et 4e vendredis de 9h à 12h au CCAS. Sans rdv.

Mission locale de la maison de l'emploi du Pays Voironnais
Attention, permanence transférée à l'Espace Rosa Parks.
2e et 4e lundis de 14h à 17h.
Sur rdv. Tél. 04 76 50 81 26.

Écrivain public.
Sur rdv auprès du CCAS.
Tél. 04 76 50 81 26.

ADPAH.
Mardis de 14h à 17h au CCAS
Sans rdv.

équipements municipaux

Centre communal d'action sociale (CCAS) :
04 76 50 81 26

Cinéma Art et plaisirs :
04 76 50 02 09

Crèche municipale :
04 76 50 87 87

École de musique :
04 76 50 81 84

Espace Rosa Parks :
04 76 50 61 25

Ludothèque :
04 76 50 36 14

Médiathèque :
04 76 56 63 11

Piscine :
04 76 50 03 38

L'écho des associations

Les prochains numéros...

Janvier : sortie mardi 5 janvier. Les textes sont à faire parvenir au plus tard mercredi 2 décembre.

Février : sortie mardi 2 février. Les textes sont à faire parvenir au plus tard mercredi 13 janvier.

Attention : vos **annonces** devront être **adressées uniquement par courriel à :** *communication@ville-voreppe.fr* en précisant en objet : Écho des associations et **en respectant la date limite d'envoi indiquée.**

Aucune autre forme de demande (courrier, téléphone,...) **ne sera prise en compte.**

Club Entraide et Loisirs

Note important : à la date où ce texte a été rédigé, il n'y avait aucune certitude que nos activités reprennent en décembre en raison du reconfinement pour combattre la propagation du coronavirus. Mais nous restons optimistes et indiquons les activités prévues dans le cas où les restrictions du confinement seront levées.

Randonnée (responsable : Monique Berger, tél. 07 82 90 86 49) :

Prochaines sorties demi-journée (départ de l'Arcade à 12h15): le **3 décembre** (Chapelle St Anne, Le Terrain, 26) et le **17 décembre** (Circuit des Deux Châteaux, Serrezin, 38), puis le **14 janvier 2021** (Morette, 38).

Prochaines sorties journée **(attention, départ à 8h de l'Arcade - horaire d'hiver jusqu'à la fin février)** : le **10 décembre** (Saint Péray, 07) puis le **7 janvier 2021** (Belvédère, Tournon, 07).
Rappel : Le port du masque est obligatoire dans le car pendant tout le voyage (aller et retour). Par ailleurs, il n'y aura pas d'arrêt "petit-déjeuner" lors des sorties journées.

Vous pouvez obtenir des renseignements, vous inscrire aux sorties et acheter vos tickets aux permanences randonnées aux dates suivantes : les **mardis 1er et 15 décembre,** de 14 h à 16 h, si les restrictions sont levées, si non les **5 et 19 janvier 2021** à l'Espace Xavier Jouvin (bureau à l'étage).

Gymnastique : Les cours avec Nathalie Victor reprendront, peut-être, le **8 décembre**, si non, le **mardi 5 janvier 2021** à 9h15 (gymnastique douce) et à 10h30 (gymnastique plus tonique).

Aquagym (responsable Danielle Bailly, tél 06 67 38 30 01) : il y a 4 cours dispensés par Eric Simon (le mardi après-midi à 15h15 et à 16h30 et le vendredi matin à 9h et à 10h). Rappel : Il faut respecter strictement les consignes données dans le Protocole Sanitaire rédigé par la Mairie (voir site web du Club ainsi que le Bulletin de septembre 2020). Reprise des cours, peut-être, le **4 décembre**, si non, le **mardi 5 janvier 2021.**

Pétanque (responsable : Odette Masuit, tél. 06 42 78 19 53) : Les prochaines rencontres de pétanque sont prévues les mardis **8 et 22 décembre 2020**, si les restrictions sont levées, si non les mardis **12 et 26 janvier 2021** au boulodrome de l'Espace Maurice Vial à partir de 13h45.

Sorties Loisirs (responsables : Michèle Lanthelme-Tournier, tél. 06 44 81 57 66 et Laurence Guénée tél 06 14 59 72 49) : Par principe de précaution, nous ne proposerons pas de sorties Loisirs avant le mois de février ou mars 2021.

Jeux à l'Espace Xavier Jouvin :
L'espace Xavier Jouvin est fermé jusqu'à nouvel ordre. Les activités ci-dessous reprendront lorsque nous recevons l'autorisation de la part de la Mairie de Voreppe. Une notice à cet effet sera affichée sur la porte d'entrée.
-Tarot : lundi et mercredi de 14h à 18h (responsable : Chantal Herrera).
-Tarot rencontres : vendredi de 20h à 24h (responsable : Georges Subtil).
- Belote : vendredi de 14h à 18h (responsables : Chantal Herrera et Dadou Gallo).
- Scrabble : mardi de 14h à 18h (responsables : Styliane Faure & Marie-Louise Paugam).

Jeux à la Résidence Charminelle les mardis : **suspendus jusqu'à nouvel ordre.**

Prenez bien soin de vous. Nous souhaitons à tous nos membres de passer de bonnes fêtes de Noël, en prenant toutes les précautions qui s'imposent, en espérant que tout ira mieux l'année prochaine !
À très bientôt.
La Présidence Collégiale,
Tél 07 67 68 90 29.

L'écho des associations

Gymnastique Volontaire

Le nouvel épisode de confinement a entraîné l'arrêt de toutes nos activités.

Malgré cela, nous ne restons pas des confinés « passifs ». Par l'intermédiaire du Bureau, la plupart de nos animateurs et animatrices – très motivés- vous apportent régulièrement des séances en visio ou « papier ».

Dès que nous aurons le feu vert sanitaire vos activités favorites reprendront en réel, avec toujours, la stricte application du protocole sanitaire

Ce numéro de décembre est pour l'ensemble du Bureau, des animateurs et des accompagnateurs de randonnées, l'occasion de souhaiter à tous, une bonne fin d'année, et en dépit des conditions particulières dans lesquelles nous vivons depuis quelques mois, nous formulons le vœu que ces fêtes de Noël soient synonymes de bonheur partagé.

Malgré une lisibilité très aléatoire des prochaines semaines, le Bureau se concerte régulièrement et prépare l'avenir.

Prenez soin de vous et de votre entourage pendant cette période propice aux rencontres familiales.

Espace Solidaire

L'équipe de l'Espace Solidaire 140 Grande Rue à Voreppe, est heureuse vous accueillir tous les mardis de 9h à 12h, mercredis de 15h à 18h et les vendredis de 9h à 12h.

Des vêtements, des chaussures, des sacs (hommes, femmes, enfants et bébés), ainsi que quelques petits meubles et bibelots vous sont proposés à des prix modiques.

Les dépôts peuvent se faire les mardis matin à la salle paroissiale, en dehors des heures d'ouverture un abri est à votre disposition.

L'accueil se fait dans le respect des consignes sanitaires en vigueur (masque obligatoire, gel hydro alcoolique à disposition à l'entrée de la boutique, accès limité du nombre de personnes). Une vente de jouets contrôlés se tiendra début décembre.

ADMR (Association du Service à Domicile)

Le bureau situé 156 Grande Rue à Voreppe, est ouvert au public les lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h, et les mardi et jeudi de 14h à 17h, dans le strict respect des mesures barrières demandées par le Gouvernement, à savoir :
- une seule personne à la fois dans le bureau
- port du masque obligatoire

Un accueil téléphonique est assuré tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
Tel : 04 76 27 17 41.
Vous pouvez aussi nous joindre par courriel :
admrvoup@fede38.admr.org
Site internet : www.admr.org

Corepha

Le confinement se terminant le 30 novembre, les permanences de l'association reprendront le mardi soir de 17h à 19h à partir du **mardi 1er décembre** ainsi que les ateliers généalogie (dates ci-dessous).

Pensez à vos cadeaux de Noël. L'ouvrage "*Mémoires de Vignes en Pays Voironnais*" ainsi que nos autres publications sont disponibles. Vous pouvez vous les procurer lors de nos permanences.

En ce qui concerne notre assemblée générale qui doit avoir lieu le 21 janvier à la salle Armand Pugnot, nous prendrons une décision début janvier suivant l'évolution de la pandémie. Des informations plus précises vous seront données début janvier par mail, sur notre site www.corepha.fr, sur le site de la mairie, www.voreppe.fr, ou par voie de presse. Bonnes fêtes de fin d'année à tous, soyez prudents et prenez soin de vous.

Accueil au siège de l'Association 25 chemin des Buissières 38340 Voreppe Permanences. Tous les mardis de 17h à 19h.
Ateliers généalogie **jeudi 11 décembre** de 15h à 19h et **vendredi 18 décembre** de 15h à 19h.

Nota : Nos ateliers généalogies pourront être supprimés si les mesures préfectorales concernant la pandémie Covid 19 sont prolongées, ou que de nouvelles mesures soient mises en place pour décembre.

Adresses postales :
Corepha - 25 chemin des Buissières 38340 Voreppe
Corepha - mairie de Voreppe
1 place Charles de Gaulle. CS-40147-38340 Voreppe.
Tel : 04 76 50 26 71.
e.mail : corepha@orange.fr
Site internet : www.Corepha.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Santé publique France

COVID-19

PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER

Se laver les mains **avant** de mettre son masque et **après** l'avoir retiré

Mettre et enlever le masque en le prenant par les lanières

Couvrir le nez et la bouche

Une fois posé, ne plus le toucher

Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter **ou** s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

W 0315-001-2003 - 30 avril 2020

Le cinéma le Cap revient dès que possible !

La durée de validité des abonnements en cours sera prolongée en compensation de la fermeture du cinéma

Voreppe émoi décembre N°168. Directeur de la publication : Luc Rémond. Rédacteur en chef : Frédéric Dorville.
Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques.
Crédits photos : Ville de Voreppe, Le Dauphiné Libéré, Freepik.com
Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541.
Courriel : communication@ville-voreppe.fr / www.voreppe.fr
Imprimé par Press Vercors en 4 600 exemplaires sur papier PEFC, avec des encres végétales.

VILLE DE Voreppe